

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 mars 2016	N° 2016-99

Convocation du 18 mars 2016

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA
Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUH
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Dominique IRIART
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU
M. Didier CAZABONNE à M. Nicolas FLORIAN

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h00
M. Michel LABARDIN à M. Alain JUPPE à partir de 12h30
M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU à partir de 10h00
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel LABARDIN de 11h30 à 12h30
M. Jean Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h30

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
M. Nicolas BRUGERE à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h30
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE à partir de 11h40
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 12h45
Mme Laurence DESSERTINE à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h10

M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY jusqu'à 10h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h30
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 12h00
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FARAO à partir de 11h30
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECLADE à partir de 12h30
M. Pierre-de-Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Ariel PIAZZA à partir de 12h45
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
M. Michel POIGNONEC à M. Alain TURBY à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 10h50
M. Alain SILVESTRE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI à partir 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 mars 2016	Délibération
	Direction générale Mobilité Direction du réseau transports urbains	N° 2016-99

Pôle d'échanges multimodal de Pessac Centre - Association syndicale libre - Désignation d'un représentant de Bordeaux Métropole au sein du Conseil syndical

Monsieur Christophe DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n°2014/0101 en date du 14 février 2014, la Communauté urbaine de Bordeaux (devenue Bordeaux Métropole) a approuvé les statuts de l'Association syndicale libre (ASL) chargée de gérer le patrimoine immobilier du Pôle d'échanges.

Cette ASL dénommée « Association syndicale - Pôle d'échanges multimodal de Pessac Centre » a pour mission la gestion, l'exploitation et la maintenance de l'immeuble propriété de Bordeaux Métropole, de la Ville de Pessac, de la SNCF et de la SCI Bordeaux Espace Aquitaine avec une répartition des voix par propriétaire.

En outre, la délibération n°2014/0359 du 11 juillet 2014 a désigné Monsieur Eric Martin comme représentant de Bordeaux Métropole au sein de ladite association.

Pour rappel, les dispositions statutaires prévoient que l'ASL soit constituée d'une Assemblée générale, d'un Conseil syndical avec respectivement un Président et un Secrétaire.

La première Assemblée générale s'est tenue le 15 janvier 2016, en mairie de Pessac, en présence de l'ensemble des propriétaires.

Au cours de cette Assemblée générale, il a été acté que Monsieur Eric Martin assurerait pour un mandat de trois ans, la fonction de Président de l'association en sa qualité d'élu métropolitain.

Pour la mise en place du Conseil syndical, l'article 14 des statuts stipule que « *le Conseil syndical est composé du Président et d'un représentant de chacun des propriétaires ... le Président ne peut représenter un propriétaire au Conseil syndical. Ainsi, lorsque le Président est le représentant d'un propriétaire à l'Assemblée générale, le propriétaire concerné devra désigner un autre représentant au sein du Conseil syndical* ».

Compte tenu de ces dispositions, de la nomination de Monsieur Eric Martin comme Président de l'ASL et de son Assemblée générale et de la possibilité statutaire de présider également le Conseil syndical de l'association avec seule voix consultative, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, de désigner Madame Dominique Poustynnikoff en qualité de représentante de Bordeaux Métropole au sein du Conseil syndical.

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations n°2014/0101 du 14 février 2014 et n°2014/0359 du 11 juillet 2014,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il est nécessaire de parfaire la représentativité de Bordeaux Métropole au sein du Conseil syndical de « Association syndicale - Pôle d'échanges multimodal de Pessac Centre »,

DECIDE

Article unique : la délibération n°2014/0359 du 11 juillet 2014 est complétée par la représentation de Bordeaux Métropole au sein du Conseil syndical de l'association suivante :

Association syndicale - Pôle d'échanges multimodal de Pessac Centre

Président de l'association : Monsieur Eric Martin

Membre du Conseil syndical : Madame Dominique Poustynnikoff est désignée en qualité de représentante de Bordeaux Métropole.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Désignation effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 AVRIL 2016	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 1 AVRIL 2016	le Vice-président,
	Monsieur Christophe DUPRAT